

**Relevé de conclusions : réunion du 22 octobre 2019 Assemblée Nationale - Paris**

**Comité de pilotage IVDP**

**Représentants de l'IVDP**

Prof. Gilberto Igrejas	Président de l'IVDP
Ana Brochado	Responsable du Service de Promotion et Communication
Maria-José Pereira	Technicienne du Service de Promotion et Communication - Marché Français
Manuel Lima Ferreira	Responsable de la Chambre de Dégustation

**Membres du comité de pilotage**

**Inspecteurs**

Annabel Durand (Académie de Caen)  
Maryvonne Selliez (Académie de Lille)  
Mathieu Simonneau (Académie de Toulouse)  
Ginette Kirchmeyer

**Professeurs - formateurs**

Pierre Batt (Académie de Strasbourg)  
Damien Depoux (Académie d'Orléans Tours)  
Denis Herry (Académie de Nancy-Metz)

**Excusés :**

Michel Lugnier IGEN  
Marie Laure AUGÉ (Académie de Montpellier)  
Anne Brasseur (Académie d'Amiens)  
Philippe Berton (Académie de Poitiers)  
Nathalie Laurié (Académie de Limoges)  
Karine Viard (Académie de Poitiers)  
Serge Raynaud (Académie de Versailles)

---

Annabel Durand, présidente du Comité de pilotage, présente l'ordre du jour

- 1- Tour de table
- 2- Bilan des actions réalisées 2018-2019
- 3- Perspectives 2020
  - Demande de dotations
  - Organisation de séminaires de formation
  - Programmation du calendrier
- 4- Modalités de fonctionnement
  - Aspects organisationnels
  - Aspects administratifs et financiers
- 5- Malette pédagogique
- 6- Conclusion



Franck Languille nous installe dans un des salons de l'Assemblée Nationale et nous précise les horaires. Nous bénéficions d'un environnement très agréable et propice aux échanges pour ce comité de pilotage en présence de nos partenaires de l'IVDP et du nouveau président Gilberto Igrejas. Franck Languille nous rejoindra pour la conclusion.

## 1. Tour de table

Les participants se présentent et précisent leur intérêt pour le développement du partenariat en faveur de la promotion des vins de Porto associée à une démarche pédagogique.

Le président de l'Institut des vins de Porto remercie l'ensemble des membres du comité de pilotage pour leur investissement depuis de nombreuses années. A cet effet, il tient à souligner tout particulièrement l'engagement exceptionnel des professeurs formateurs, Pierre Batt, Damien Depoux et Denis Herry, en leur remettant le certificat de compétences et de connaissances en vins de Porto.

## 2. Bilan

Annabel Durand rappelle que l'année scolaire 2018-2019 a été marquée par 23 demandes de dotations réalisées par les équipes pédagogiques. L'analyse permet de constater que ce sont essentiellement les académies ayant bénéficié d'un séminaire académique, séminaires de formation organisés depuis 2015, qui ont formulé les demandes. Ces formations s'adressent aux professeurs des formations de CAP, mentions complémentaires, brevet professionnel, baccalauréat professionnel, du BTS. Eu égard à ce constat, il serait intéressant de parvenir à sensibiliser l'ensemble des académies.

L'an dernier, ces séminaires se sont déroulés dans les académies de Limoges et de Poitiers. Ces formations axées sur la connaissance du Porto, produit noble et complexe, permettent d'appréhender une réflexion vers une démarche pédagogique novatrice. Les ateliers expérimentaux en cuisine et en service s'y prêtent parfaitement.

La formation s'adresse à un groupe de 24 enseignants de spécialité : organisation et production culinaire, service et commercialisation, de gestion et de bio technologie. Elle se déroule en deux temps :

La matinée

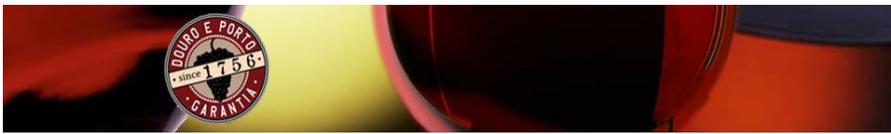
- Approche scientifique avec l'expert et la connaissance du rôle de l'IVDP, ouverture culturelle et historique,
- Dégustation, test organoleptique.

Déjeuner sous forme de buffets ou autres formules selon l'organisation mise en place par l'équipe du lycée qui accueille le séminaire.

L'après-midi :

- Ateliers expérimentaux en cuisine, en services : exemples – crèmes avec différentes sortes de porto, glace au Porto réalisée avec le Pacojet – cocktail, billes de navets au Porto...
  - Les enseignants jouent le rôle des élèves et font de nouvelles expériences qu'ils analysent et synthétisent.

Ces séminaires ont une portée intéressante en termes de connaissances scientifiques mais également de réflexion engagée pour développer une pédagogie novatrice. La formule correspond à un réel besoin et est transférable vers d'autres produits qui figurent dans les référentiels.



Il serait intéressant de transmettre le compte-rendu de formation aux producteurs portugais pour leur permettre d'avoir un retour-bilan de la dotation offerte.

### 3. Perspectives 2020

#### ➤ Demande de dotations

Annabel Durand rappelle le courrier transmis fin septembre à tous les inspecteurs de la filière hôtellerie-restauration via la liste de diffusion de l'inspecteur général. Ce courrier, mis également en ligne sur le site de l'hôtellerie restauration Versailles, avait pour objet de rappeler l'importance de ce partenariat et la démarche à réaliser pour l'obtention des dotations selon le niveau des élèves, des apprentis ou des étudiants.

Ces demandes sont à formuler sous forme de projets pédagogiques qui doivent être transmis au **plus tard le 30 novembre 2019 à Serge Raynaud**. Par ailleurs, elles doivent également être envoyées par le/les enseignants à l'inspecteur de l'académie en charge de l'hôtellerie restauration.

Pour information, les demandes de dotation pourront également être accordées au INSPE selon le projet développé. La fiche demande de dotation est téléchargeable sur le site national de ressources de l'hôtellerie-restauration :

- PDF : [http://www.hotellerie-restauration.ac-versailles.fr/IMG/pdf/fiche\\_projet\\_-\\_dotation\\_porto\\_ivdp\\_2019-2020.pdf](http://www.hotellerie-restauration.ac-versailles.fr/IMG/pdf/fiche_projet_-_dotation_porto_ivdp_2019-2020.pdf)
- Word : [http://www.hotellerie-restauration.ac-versailles.fr/IMG/docx/fiche\\_projet\\_-\\_dotation\\_porto\\_ivdp\\_2019-2020.docx](http://www.hotellerie-restauration.ac-versailles.fr/IMG/docx/fiche_projet_-_dotation_porto_ivdp_2019-2020.docx)

Les différentes demandes émanant des académies seront étudiées par le comité de pilotage en vue d'une validation ou non. Après cette étape, le tableau de synthèse regroupant les projets des différentes académies sera transmis à Maria-José en vue de la livraison des dotations au mois de janvier 2020 dans les établissements.

Toutes les recommandations figurent dans le courrier mis en ligne sur le site national.

#### ➤ Organisation de séminaires de formation

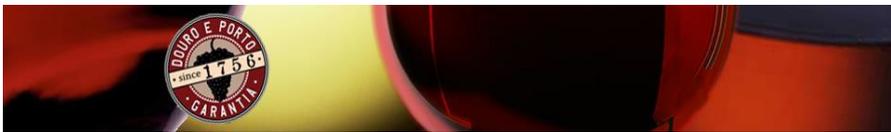
Deux académies seront concernées : Toulouse et Montpellier.

Mathieu Simonneau, inspecteur de l'académie de Toulouse a donné son accord pour l'organiser dans deux établissements, dont les noms seront communiqués ultérieurement. Un temps fort a été consacré à la partie explicative de l'organisation afin de lui donner tous les éléments et détails pour inscrire ces formations dans le calendrier. Par ailleurs, le cahier de charges et tous les documents liés à l'organisation lui seront transmis prochainement sous forme de fichiers.

#### ➤ Programmation du calendrier

Un **comité de pilotage sera organisé le 20 mars 2020 (à confirmer)**. Il regroupera, les inspecteurs, les responsables des établissements des académies qui accueilleront le séminaire. Ainsi, ils disposeront de toutes les informations pour la mise en œuvre du séminaire. Une visio-conférence sera organisée de 11 h à 12 h pour permettre un échange avec nos partenaires de l'IVDP.

En accord avec les représentants de l'IVDP et la disponibilité de Manuel Lima, l'expert, les séminaires seront programmés dans la semaine 42 (du 12 au 16 octobre 2020). Il conviendra d'étudier le chaînage possible entre les deux académies en raison des distances importantes entre les deux académies.



#### 4. Modalités de fonctionnement

Le président de l'IVDP souhaite que toutes les questions relatives aux fonctionnements, notamment les aspects financiers soient abordés.

Pour éviter tout dysfonctionnement, il est impératif d'établir un budget prévisionnel par académie en fonction du nombre de participants au séminaire :

- Professeurs stagiaires de l'académie. L'inspecteur transmettra la liste des professeurs (établissement, nom, prénom et adresse courriel académique) à Annabel Durand et à Ginette Kirchmeyer. Il recommandera aux enseignants d'effectuer un co-voiturage. Un ordre de mission sans frais sera établi par le CERPEP. A cet effet, le comité de pilotage établira une fiche action par séminaire et transmettra la liste des stagiaires au CERPEP ;
- Membres du comité de pilotage. Il conviendra d'utiliser à nouveau le tableau Excel « organisation du séminaire » en précisant les déplacements et les hébergements à prévoir. Par ailleurs, pour cette partie organisationnelle, il sera nécessaire de prévoir une colonne supplémentaire pour le lieu d'hébergement (hôtel pédagogique ou hôtel particulier).

L'inspecteur de l'académie réalisera un budget prévisionnel relatif aux différentes dépenses notamment :

- Les prestations réalisées par le lycée (accueil café, déjeuner, matière d'œuvre pour les ateliers expérimentaux (cuisine et services),
- Les frais liés à l'hébergement des membres du COPIL,
- Les frais annexes (ex visite...).

Chaque participant sera amené à transmettre les justificatifs des dépenses, à savoir :

- RIB, copie de la carte grise de la voiture,
- Facture d'essence,
- Tickets de péage,
- Justificatifs des billets de train,
- Facture de l'hébergement.

#### 5. Mallette pédagogique

Maria-José Pereira nous fait part qu'elle nous transmettra dans les meilleurs délais les fichiers de la mallette pédagogique en vue d'une relecture avant la mise en ligne sur le site du centre national de ressources. Une information à ce sujet sera transmise via la liste de diffusion des inspecteurs afin qu'ils puissent la relayer auprès des DDF des établissements. Pour rappel, les outils qui ne peuvent pas être dématérialisés (schiste, disque, accord, livre) seront envoyés avec la dotation aux établissements.

Il est rappelé que les établissements chargés de l'organisation du séminaire devraient être destinataires d'une mallette pédagogique intégrale. Nos partenaires portugais ont bien noté cette demande.



## 6. Points divers

Le point relatif au questionnaire de connaissances des Vins de Porto et du Douro pour les élèves et les apprentis est abordé. Ce questionnaire sera actualisé lors du prochain comité de pilotage au mois de mars 2020. Puis, il sera mis en ligne par Serge Raynaud sur la plate-forme Moodle.

Pour le bon fonctionnement du comité de pilotage, il est souhaitable de prévoir **deux réunions par an du comité** et ceci afin de développer de nouveaux projets pédagogiques concernant ce partenariat. Maria José nous confirme la faisabilité en fonction des budgets alloués à notre partenariat.

## 7. Conclusions

Le président de l'IVDP, Gilberto Igrejas, remercie l'ensemble des membres du comité de pilotage pour leur implication, leur engagement pour la promotion des vins de Porto et la mise en œuvre des actions de formation. Il rend hommage au travail mené par les inspecteurs et des professeurs formateurs. Annabel Durand le remercie au nom des membres du comité de pilotage pour la confiance accordée et pour son soutien pour mener à bien les actions et les projets avec l'éducation nationale.

Il remercie également Franck Languille pour son accueil et les bonnes conditions de travail.

## Fin de réunion à 12 h

Un moment de convivialité lors du déjeuner au restaurant « Chez Françoise » où les discussions se poursuivent.